# Comparaison internationale des politiques fiscales

## Introduction générale

### 1. Contexte et justification du choix du sujet

La politique fiscale englobe les décisions prises par les gouvernements ou les entreprises privées en matière de fiscalité. Aujourd’hui, la fiscalité constitue un pilier central des stratégies économiques nationales. Elle ne se limite pas au financement des dépenses publiques, mais vise également à attirer les investissements, stimuler la croissance et renforcer la compétitivité sur la scène mondiale.

En outre, la fiscalité joue un rôle crucial dans la facilitation de la circulation des entreprises et des capitaux à l’échelle internationale, incitant les nations à ajuster leurs systèmes fiscaux avec précision.

Au cours des dernières années, des réformes fiscales internationales majeures ont été mises en œuvre, notamment sous l’égide de l’Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Ces réformes visent à limiter l’évasion fiscale, à contrer la concurrence fiscale déloyale entre les pays, et à garantir une imposition équitable et équilibrée des multinationales, en particulier dans le secteur numérique.

En 2025, ces efforts se poursuivent avec des initiatives telles que l’impôt minimum mondial, visant à établir des règles fiscales plus justes et équilibrées.

Dans ce contexte de transformation fiscale mondiale, le Maroc, en tant que pays émergent ambitieux, se trouve face à des décisions stratégiques cruciales. Comment peut-il adapter sa politique fiscale pour attirer les investissements, soutenir son économie nationale et éviter les risques de désalignement concurrentiel face à des géants comme les États-Unis et la Chine ? Cette étude propose une analyse comparative des principales évolutions fiscales aux États-Unis, en Chine et au Maroc en 2025, afin d’évaluer les défis et opportunités pour le royaume.

### 2. Problématique

Dans un contexte marqué par l’intensification des tensions économiques entre les États-Unis et la Chine en 2025, comment le Maroc peut-il aligner sa stratégie fiscale et commerciale sur les modèles fiscaux internationaux afin d’équilibrer ses relations économiques avec ces deux grandes puissances, tout en préservant sa souveraineté et en soutenant sa croissance nationale ?

### 3. Objectifs du travail

#### Objectif général

Analyser et comparer les politiques fiscales internationales en 2025, en mettant un accent particulier sur les répercussions de la crise économique entre les États-Unis et la Chine, afin d’évaluer leur impact sur les équilibres fiscaux mondiaux et sur le contexte marocain.

#### Objectifs spécifiques

- Étudier les fondements théoriques et les évolutions récentes des politiques fiscales internationales.  
- Comparer les régimes fiscaux adoptés par les États-Unis, la Chine et d’autres pays clés (OCDE, pays émergents) dans un contexte de tensions économiques.  
- Examiner les implications économiques et politiques de l’affrontement sino-américain sur les réformes fiscales, les relocalisations et les mesures protectionnistes.  
- Identifier les tendances fiscales mondiales en 2025, y compris la fiscalité numérique, environnementale et les mécanismes anti-évasion.  
- Analyser l’impact de ces dynamiques fiscales internationales sur l’économie marocaine, en particulier en termes de compétitivité, d’attractivité des IDE et d’alignement réglementaire.  
- Formuler des recommandations pour renforcer la stratégie fiscale marocaine face aux mutations mondiales et aux tensions géoéconomiques.

### 4. Méthodologie adoptée

Dans le cadre de ce projet de fin d’études, la méthodologie repose sur une approche comparative, analytique et empirique, afin d’offrir une compréhension approfondie des dynamiques fiscales internationales en 2025. Cette approche permet une analyse rigoureuse des différences structurelles et stratégiques entre les politiques fiscales des grandes puissances économiques, notamment les États-Unis et la Chine, tout en prenant en compte les implications pour un pays émergent comme le Maroc.

#### Revue théorique et contextuelle

- Étude des théories fiscales internationales (compétition fiscale, justice fiscale, efficacité).  
- Analyse des réformes fiscales mondiales récentes, notamment dans le cadre des travaux de l’OCDE (BEPS 2.0, taxation numérique).  
- Présentation du contexte géopolitique et économique actuel, en particulier la rivalité fiscale et commerciale entre les États-Unis et la Chine.

#### Analyse comparative des systèmes fiscaux

- Pays étudiés : États-Unis, Chine, Maroc, et éventuellement un ou deux pays européens pour mise en perspective.  
- Critères d’analyse :  
 - Impôt sur les sociétés, fiscalité des revenus, TVA, fiscalité du capital.  
 - Incitations fiscales (zones franches, R&D, etc.).  
 - Taux d’imposition effectif vs taux légal.  
 - Lutte contre l’optimisation fiscale et transparence.

#### Étude de cas : Impact sur le Maroc

- Conséquences indirectes de la guerre économique sino-américaine sur la politique fiscale marocaine.  
- Entretiens avec des économistes, cadres d’entreprises et fiscalistes marocains.  
- Enquête auprès d’entreprises marocaines exportatrices ou partenaires des marchés américain ou chinois.  
- Étude des ajustements possibles de la politique fiscale marocaine pour rester compétitive.

**Partie I : Cadre théorique et conceptuel de la fiscalité internationale**

**1. Définition et objectifs de la fiscalité internationale : Perspectives des États-Unis et de la Chine**

**Définition générale**  
La fiscalité internationale regroupe les règles et principes qui encadrent l’imposition des activités économiques transfrontalières, telles que les investissements directs étrangers, les profits, la propriété intellectuelle et les revenus issus du commerce international. Son but est de prévenir la double imposition, de lutter contre l’évasion fiscale et de garantir une répartition équitable des recettes fiscales entre les États.

**Objectifs principaux de la fiscalité internationale**  
Les principaux objectifs de la fiscalité internationale incluent :

* **Éviter la double imposition** : Par le biais de conventions fiscales bilatérales et multilatérales, les États établissent leurs droits d’imposition afin d’éviter qu’un même revenu ne soit taxé deux fois.
* **Lutter contre l’évasion fiscale** : En favorisant la transparence et l’échange d’informations entre administrations fiscales, il devient plus difficile pour les contribuables d’échapper à l’impôt.
* **Assurer l’équité fiscale** : Garantir une répartition juste des charges fiscales entre les pays développés et les pays en développement.
* **Favoriser la coopération internationale** : En harmonisant les politiques fiscales et en unifiant les normes, la fiscalité internationale encourage les échanges commerciaux et les investissements.

**Perspectives des États-Unis**  
Les États-Unis appliquent un système fiscal basé sur le principe de résidence, selon lequel les citoyens et résidents permanents sont imposés sur leurs revenus mondiaux, quel que soit leur lieu de génération.  
Pour limiter les effets de la double imposition, les États-Unis proposent un crédit d’impôt pour les taxes payées à l’étranger.  
Ils participent activement aux initiatives de l’OCDE, notamment le projet BEPS (Base Erosion and Profit Shifting ), visant à garantir une répartition équitable des recettes fiscales à l’échelle mondiale.

**Perspectives de la Chine**  
Comme les États-Unis, la Chine applique également le principe de résidence pour imposer les résidents sur leurs revenus mondiaux.  
Pour attirer les investissements étrangers, elle propose des incitations fiscales telles que des exonérations et des réductions d’impôts dans les zones économiques spéciales.  
De plus, la Chine modernise son système fiscal afin de se conformer aux normes internationales, notamment dans le cadre de son engagement envers l’OCDE et le G20.

**Accords fiscaux entre les États-Unis et la Chine**  
En 1984, les deux pays ont signé un accord fiscal visant à éviter la double imposition et à prévenir l’évasion fiscale.  
Cet accord définit les droits d’imposition de chaque État pour différents types de revenus (bénéfices commerciaux, gains en capital, intérêts) et encourage l’échange d’informations fiscales pour renforcer la transparence et la coopération.

2. Principes de base de la fiscalité internationale dans le contexte États-Unis–Chine

La neutralité fiscale : un jeu d’équilibre

Ce principe cherche à limiter l’impact négatif des impôts sur les décisions économiques. Autrement dit, une entreprise ne devrait pas être avantagée ou désavantagée fiscalement selon son pays d’origine. C’est crucial pour les échanges entre les États-Unis et la Chine, où des règles différentes peuvent fausser la concurrence.

Prenons un exemple : la réforme fiscale américaine de 2017 a instauré des mesures comme le GILTI, pour que les firmes américaines ne soient pas pénalisées à l’étranger. De son côté, la Chine favorise fiscalement ses secteurs stratégiques, notamment la haute technologie.

L’équité fiscale : chacun paie sa juste part

L’idée ici est simple : chaque contribuable, entreprise ou particulier, doit contribuer de manière juste au financement des services publics. Mais entre les deux géants, les débats font rage. Washington accuse Pékin de favoriser ses entreprises. Pékin réplique que les règles mondiales avantagent surtout les pays développés.

L’initiative OCDE sur l’impôt minimum mondial de 15 % (adoptée dès 2021) vise justement à instaurer une certaine justice fiscale à l’échelle planétaire.

La souveraineté fiscale : le droit de faire comme bon nous semble

Chaque État garde le droit de définir ses propres règles fiscales. Mais cela devient explosif dans un contexte mondial. Par exemple, les États-Unis imposent aux banques étrangères de signaler les comptes des citoyens américains grâce à la loi FATCA.

La Chine, elle, veut conserver sa liberté en matière fiscale tout en s’alignant sur certaines normes internationales pour ne pas se retrouver isolée économiquement.

Les défis fiscaux dans la relation sino-américaine

Guerre commerciale : Depuis 2018, la montée des droits de douane et des subventions fausse les règles fiscales habituelles.

Fiscalité numérique : Les géants du numérique (Google, Tencent, etc.) sont au cœur des tensions. Les États-Unis refusent qu’on taxe leurs géants, tandis que la Chine cherche à encadrer fiscalement le numérique.

Un impact global

Les principes de neutralité, d’équité et de souveraineté sont mis à rude épreuve dans la relation sino-américaine. Mais grâce à des discussions OCDE et à certains accords bilatéraux, des compromis sont envisageables.

3. Double imposition : un casse-tête pour les entreprises entre la Chine et les États-Unis

Qu’est-ce que la double imposition ?

C’est lorsque deux pays veulent imposer le même revenu. Cela peut décourager les investissements et alourdir la charge fiscale des multinationales.

Il en existe deux types :

Internationale : Deux États imposent les mêmes revenus.

Interne : Un pays taxe les revenus mondiaux de ses citoyens, même si un autre pays le fait aussi.

Des accords pour éviter cela

Les conventions fiscales bilatérales, comme celle signée entre les États-Unis et la Chine en 1984 (et révisée depuis), permettent d’éviter les doublons. Elles déterminent :

Quel pays peut taxer quoi (dividendes, redevances, etc.) ;

L’application de crédits d’impôt pour éviter une double charge ;

Des exonérations ou taux réduits dans certains cas.

En pratique ?

Ces conventions encouragent les investissements croisés en allégeant la fiscalité. Par exemple, une entreprise américaine en Chine peut rapatrier ses bénéfices à moindre coût fiscal. Idem pour une entreprise chinoise investissant aux États-Unis.

Des défis malgré tout

Incompatibilité des systèmes : Les USA imposent mondialement leurs citoyens ; la Chine impose à la source.

Optimisation fiscale : Les multinationales savent jouer avec les règles.

Complexité : Pour les PME, suivre toutes ces règles peut devenir un vrai labyrinthe administratif.

Les réformes BEPS : une réponse mondiale

L’OCDE a lancé les réformes BEPS pour éviter que les entreprises déplacent artificiellement leurs profits vers des paradis fiscaux. Chine et États-Unis y participent activement, ce qui impacte leurs accords bilatéraux.

4. Le rôle des grandes organisations internationales

L’OCDE : chef d’orchestre fiscal

L’OCDE coordonne les règles fiscales entre pays :

Projet BEPS : Lutte contre le transfert artificiel de bénéfices.

BEPS 2.0 : Vise la taxation des géants numériques à leur juste valeur.

Impôt minimum mondial : Accordé en 2021 à 15 % pour éviter la "course au moins-disant fiscal". La Chine soutient l’idée, même si elle reste prudente.

Le FMI : conseiller fiscal global

Moins visible que l’OCDE, le FMI conseille les pays, notamment les économies émergentes comme la Chine :

Il aide à construire des systèmes fiscaux transparents ;

Il évalue les politiques fiscales des grands pays.

L’ONU et les organisations régionales : des voix pour les pays en développement

Leur rôle est plus discret, mais utile :

L’ONU milite pour des règles fiscales justes pour les pays du Sud.

Elle participe aussi aux discussions sur la fiscalité numérique.

En conclusion

La fiscalité entre les États-Unis et la Chine est une arène complexe et tendue. Les principes de base — équité, neutralité, souveraineté — sont mis à l’épreuve. Les conventions fiscales permettent de limiter les conflits, mais elles ne suffisent pas à elles seules.

Les organisations internationales comme l’OCDE, le FMI et l’ONU jouent un rôle vital pour instaurer des règles claires et équitables, même si les intérêts divergents des grandes puissances compliquent la tâche.